



MAIRIE
DE

FERMANVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES ET APPROUVEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SEANCE DU 7 JUILLET 2022**

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et au Décret n° 2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°	N° Délibération	TITRE DE LA DELIBERATION
1	D2022-39	FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FLS) – PARTICIPATION DE LA COMMUNE - Adoptée à l'unanimité
2	D2022-40	FOND D'AIDE AUX JEUNES – ADHESION DE LA COMMUNE – Adoptée à l'unanimité
3	D2022-41	ECLAIRAGE PUBLIC – MODIFICATION DES CONDITIONS DE MISE EN SERVICE ET DE COUPURE – Adoptée à l'unanimité
4	D2022-42	PLATEAU SPORTIF – AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES – Adoptée à l'unanimité
5	D2022-43	FONDS D'INVESTISSEMENT RURAL – CANDIDATURE ET DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PLATEAU SPORTIF ET LUDIQUE – Adoptée à l'unanimité
6	D2022-44	PERSONNEL COMMUNAL – CREATIONS DE POSTES SUITE A L'AVANCEMENT DE GRADE OU REMPLACEMENT D'AGENTS – Adoptée à l'unanimité
7	D2022-45	PERSONNEL COMMUNAL – CREATIONS DE POSTE SUITE A AUGMENTATIONS DU NOMBRE D'HEURES DE CERTAINS POSTES– Adoptée à l'unanimité
8	D2022-46	PERSONNEL COMMUNAL – REGIME INDEMNITAIRE – MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET D'EVOLUTION DU RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) – Adoptée à l'unanimité
9	D2022-47-1	FINANCES – EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2022 CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE ET SIGNATURE DU CONTRAT – Budget M57– Adoptée à l'unanimité
10	D2022-47-2	FINANCES – EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2022 CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE ET SIGNATURE DU CONTRAT – Budget Budget Annexe Moulin Cardin M4 – Adoptée à la majorité
11	D2022-48	CONVENTION DE DEPLOIEMENT DU MOBILIER «COTENTIN UNIQUE PAR NATURE » - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION – Adoptée à l'unanimité

La liste des délibérations examinées et approuvées par le Conseil Municipal du 7 juillet 2022 a été publiée sur le Site Internet de la commune de Fermanville, le 13 juillet 2022, conformément aux nouvelles dispositions applicables à compter du 1^{er} juillet 2022.

Mairie, 5 la Heugue 50840 Fermanville

☎ 02.33.88.56.66 ✉ mairie.fermanville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h